

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Office national de l'énergie
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210
Calgary, AB Canada T2R 0A8
Courriel : proposals.propositions@neb-one.gc.ca

MODIFICATION DE L'INVITATION

Commentaires

Document contient des exigences Relatives à la sécurité

Proposition à : Office national de l'énergie

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Sujet		
Services de recrutement de cadres		
N° de l'invitation	N° modif.	Date
84084-17-0144	001	2018-02-09
L'invitation prend fin		Fuseau horaire
à	02:00 PM – 14h00	Heure normale des Rocheuses (HNR)
le	2018-02-14	
F.A.B.		
Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input checked="" type="checkbox"/>	Autre: <input type="checkbox"/>
Adresser toute demande de renseignements à :		
Jenny Gong		
Code regional et N° de téléphone	N° de télécopieur / courriel	
	Jenny.gong@neb-one.gc.ca	
Destination – des biens, services et construction		
Voir aux présentes		

Instructions : Voir aux présentes

Livraison exigée	Livraison proposée
Voir aux présentes	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
N° de téléphone	
courriel	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 001

La modification 001 vise à répondre aux questions de l'industrie relativement à la demande de soumissions n° 84084-17-0144.**1. Questions et réponses****Question n° 1**

Le point M1 semble contredire le point R3, voir ci-dessous. Par exemple, nous ne respectons pas l'exigence énoncée au point M1 puisque nous n'avons jamais été un fournisseur du gouvernement du Canada. Nous serions par conséquent éliminés. En revanche, nous pourrions répondre à l'exigence énoncée au point R3 puisqu'il s'agit de notre spécialisation. Pourriez-vous nous donner des éclaircissements?

Réponse n° 1

M1 : Voir la réponse au point 2 ci-dessous.

R3 : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a déjà recruté des cadres (premier dirigeant ou équivalent; vice-présidents ou équivalent; dirigeant principal des finances) dans les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz au cours des cinq dernières années à compter de la date de clôture de la demande de soumissions, et qu'il a respecté les exigences énumérées à l'Annexe A — Énoncé des travaux.

Question n° 2

Concernant les exigences de bilinguisme, le fait qu'aucun des employés de notre firme à Calgary ne soit bilingue nous exclut-il de l'appel d'offres?

Réponse n° 2

Aux termes de l'article 9.2 de l'Annexe A, l'agence devra offrir des services dans les deux langues officielles (français et anglais). Le chargé de comptes doit être en mesure de communiquer efficacement, verbalement et par écrit, en anglais.

2. Modification au point M1 sous Critères techniques obligatoires dans l'annexe F

Supprimer : le point M1 en entier.

Insérer : M1

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a déjà recruté des cadres (premier dirigeant ou équivalent; vice-présidents ou équivalent; dirigeant principal des finances) dans le secteur de l'énergie, du pétrole ou du gaz au cours des cinq dernières années à compter de la date de clôture de la demande de soumissions.

Toutes les autres conditions restent les mêmes.